Nations Unies E/ESCAP/69/5



### Conseil économique et social

Distr.: Générale 20 février 2013

Français

Original: Anglais

#### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### Soixante-neuvième session

Bangkok, 25 avril-1<sup>er</sup> mai 2013 Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire \* Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission, y compris les activités des institutions régionales: Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et développement inclusif

Rapport du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable sur sa neuvième session\*\*

#### Résumé

Le Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) a tenu sa neuvième session à Bogor (Indonésie) les 14 et 15 février 2013. À cette occasion, il a passé en revue les activités du CRPAD en 2012 et les résultats obtenus, la situation administrative et financière du Centre en 2012 et les progrès réalisés dans la mise en place du Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia).

En outre, le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail proposé du Centre pour 2013. Il a indiqué un certain nombre d'options qui pourraient aider le Centre à surmonter ses difficultés et qui ont reçu l'appui des États membres ainsi que des observateurs présents à la session.

Le Conseil d'administration a présenté plusieurs recommandations concernant la viabilité financière du Centre et la pertinence de ses activités ainsi que les modalités à adopter à l'avenir dans l'exécution de son programme de travail. Il a recommandé que des mesures soient prises en collaboration pour accroître les moyens financiers du Centre et que les États membres sollicitent l'appui de leurs gouvernements respectifs à cet égard. Le Conseil a recommandé également que le CRPAD continue à faciliter la coopération Sud-Sud et que ses initiatives en ce sens visent à définir les meilleures options politiques et à obtenir la participation des responsables de la région Asie-Pacifique. Le Conseil a recommandé en outre

<sup>\*</sup> E/ESCAP/69/L.1.

La soumission tardive de ce document est due au fait que la session du Conseil d'administration s'est tenue après la date limite fixée pour la soumission de la documentation aux services de conférence.

que le CRPAD continue à évaluer sa position stratégique face aux besoins des pays et compte tenu de l'importance du secteur agricole dans les économies nationales et qu'il oriente son action en priorité vers les pays où ses services étaient le plus nécessaires. Le Conseil a recommandé enfin que le CRPAD continue à organiser des programmes de renforcement des capacités.

Le Commission voudra peut-être délibérer sur ces questions et présenter ses recommandations pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable dans la région.

#### Table des matières

			Page	
I.	Reco	ommandations du Conseil d'administration	2	
II.	Con	npte rendu des travaux	3	
	A.	Activités du CRPAD et résultats obtenus depuis la huitième session du Conseil d'administration	3	
	B.	Situation administrative et financière du CRPAD	5	
	C.	Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est	6	
	D.	Projet d'orientation du CRPAD en 2013	6	
	E.	Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration	8	
	F.	Questions diverses	8	
	G.	Adoption du rapport et clôture de la réunion	8	
III.	Orga	anisation de la session	8	
	A.	Ouverture, durée et organisation de la session	8	
	B.	Participation	9	
	C.	Élection du bureau	9	
	D.	Adoption de l'ordre du jour	9	
Annexes				
I.	État financier du CRPAD pour l'année s'achevant le 31 décembre 2012 11			
II.	État financier du CRPAD pour l'année s'achevant le 31 décembre 2012 par élément de projet			
III.		tributions en espèces reçues du pays hôte et des États membres pour née s'achevant le 31 décembre 2012	13	

#### I. Recommandations du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration recommande que des mesures soient prises en collaboration pour accroître les moyens financiers du Centre et que les représentants des États membres sollicitent l'appui de leurs gouvernements à cet égard.

- 2. Le Conseil d'administration présente les recommandations suivantes: a) la CESAP devrait examiner la proposition tendant à créer pour le CRPAD un fonds d'affectation spéciale qui apporterait des fonds d'amorçage à utiliser pour renforcer les finances du Centre et sa capacité à entreprendre de nouveaux projets; b) la CESAP devrait allouer un certain pourcentage des frais généraux sur les fonds alloués à des projets du CAPSA au fonds d'affection spéciale pour l'administration du Centre; c) le CRPAD devrait prendre contact avec un plus grand nombre de membres de la CESAP en vue d'obtenir des contributions volontaires; et d) le CRPAD devrait s'employer à obtenir des fonds d'institutions multilatérales.
- 3. Le Conseil d'administration recommande également que le Centre mette au point un plan d'exécution présentant et justifiant le montant annuel minimum nécessaire à la bonne gestion du Centre et qu'il recherche de nouvelles sources de financement. Ce plan d'exécution devrait être communiqué aux membres du Conseil d'administration avant la prochaine session de la Commission afin de faciliter une action de lobbying et de sensibilisation tendant à obtenir un appui accru pour le Centre auprès des ministères compétents.
- 4. Le Conseil d'administration recommande que le CRPAD continue à faciliter la coopération Sud-Sud et que ses initiatives à cet égard visent à définir les meilleures options politiques et à obtenir la participation des responsables de la région Asie-Pacifique.
- 5. Le Conseil d'administration recommande que le CRPAD continue d'évaluer sa position stratégique face aux besoins des pays et compte tenu de l'importance du secteur agricole dans les économies nationales et qu'il oriente en priorité ses activités vers les pays où ses services sont le plus nécessaires.
- 6. Le Conseil d'administration recommande que le CRPAD continue d'organiser des programmes de renforcement des capacités et tienne les États membres informés des activités qui auront lieu dans ce domaine en 2013.

#### II. Compte rendu des travaux

## A. Activités du CRPAD et résultats obtenus depuis la huitième session du Conseil d'administration

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

- 7. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(9)/2, sect. II). Ce document a été présenté par la Directrice du Centre.
- 8. Le Conseil d'administration a été informé qu'en 2012 le CRPAD avait contribué à la promotion de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire dans les États membres en exécutant les activités ci-après: a) en créant et en développant le Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia); b) en entreprenant des recherches sur la place des petits exploitants sur le marché; et c) en organisant des activités de coopération technique et de formation à l'intention de spécialistes et de responsables des politiques. Le Centre avait également travaillé avec les États membres, sur leur demande, à des études par pays sur la

participation des petits exploitants sur les marchés et il avait formulé des stratégies et projets appropriés pour améliorer la qualité de vie des petits exploitants agricoles.

- 9. Le Centre s'était employé à développer la capacité des systèmes nationaux de recherche agricole en matière d'analyse des politiques agricoles en leur apportant une assistance technique et en organisant à leur intention trois ateliers de formation comportant une assistance au niveau des pays et une formation régionale. L'assistance au niveau des pays avait porté surtout sur le renforcement des capacités d'utilisation des outils d'analyse des politiques agricoles. Un atelier régional du type write shop avait été organisé en vue d'accroître la capacité des organismes de recherche agricole à cerner dans leurs travaux les résultats qui offraient le plus d'intérêt, à les compiler, les présenter et les diffuser. Une telle capacité réduirait l'écart entre la recherche et la pratique et contribuerait à accélérer le processus d'adoption et d'adaptation de l'innovation dans le secteur agricole.
- 10. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Afghanistan, Cambodge, Fidji, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Viet Nam.
- 11. Des déclarations ont également été faites par les représentants des organisations régionales ci-après: Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP) et Secrétariat de la Communauté du Pacifique (CPS).
- Le Conseil d'administration a fait l'éloge des excellents progrès et 12. réalisations du Centre en 2012. Plusieurs États membres ont relevé l'importance du secteur des petites exploitations agricoles pour le développement économique, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire, et ont souligné la nécessité d'accroître la productivité et l'accès au marché des petits exploitants. Plusieurs États membres ont noté l'importance de programmes de renforcement des capacités axés sur les ministères de l'agriculture et les instituts de recherche de la région et ont demandé que le Centre continue d'en organiser. Le Centre a été prié de faire connaître à tous les États membres les possibilités de formation qu'il allait offrir. Il a également été prié de conduire des évaluations scientifiques de l'impact des programmes agricoles sur les moyens d'existence de la population et d'en partager les résultats avec un public plus large. Un pays a noté l'importance de l'autosuffisance alimentaire en même temps que celle de la diversification des régimes alimentaires et a suggéré que le Centre participe à une initiative de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) tendant à encourager des régimes alimentaires plus diversifiés et plus sains. Les pays membres ont recommandé que le Centre définisse un certain nombre d'options politiques et les présente pour discussion à des forums et concertations à organiser à l'avenir. Il a également été recommandé que le CRPAD évalue sa position stratégique par rapport aux besoins des pays en utilisant des moyens de mesure tels que le revenu national, et qu'il oriente ses travaux en priorité sur les pays où ses services étaient les plus nécessaires.

#### B. Situation administrative et financière du CRPAD

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

- 13. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(9)/2, sect. III). Ce document a été présenté par la Directrice du Centre.
- 14. Le Conseil d'administration a été informé que si les États membres avaient fait l'éloge des travaux du Centre, les contributions annuelles apportées par plusieurs pays membres étaient restées stagnantes et que les contributions réelles avaient diminué au cours des trois années précédentes (voir annexe III). Les contributions volontaires reçues n'avaient pas suffi à couvrir les dépenses opérationnelles. Pour pouvoir continuer à fonctionner, le Centre avait besoin de contributions financières annuelles de l'ordre de 250 000 dollars.
- 15. Les représentants des pays membres ci-après ont fait des déclarations: Fidji, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.
- 16. Les représentants des organisations régionales ci-après ont fait des déclarations: Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CIRDAP), Centre international japonais de recherches en agronomie (JIRCAS), et Commission du Pacifique (CPS).
- 17. Le Conseil d'administration a décidé d'un commun accord de poursuivre son appui aux travaux du Centre et a exprimé sa préoccupation devant les ressources institutionnelles limitées et stagnantes dont il disposait. Il a recommandé que des mesures soient prises en collaboration pour accroître les ressources financières du Centre. Il a recommandé aussi que le CRPAD mette au point un plan d'exécution présentant et justifiant le financement minimum annuel nécessaire à sa gestion efficace. Ce plan d'exécution devrait être communiqué aux membres du Conseil d'administration avant la prochaine session de la Commission de façon à faciliter l'obtention d'un appui accru grâce à des activités de lobbying et de sensibilisation auprès des ministères compétents. Les participants se sont accordés à reconnaître que le Centre avait démontré, au cours des années écoulées, sa détermination à obtenir des résultats et qu'une évaluation externe pour appuyer une augmentation de ses moyens financiers n'était donc pas nécessaire.
- 18. Le pays hôte, l'Indonésie, et les membres du Conseil d'administration représentant Fidji, la Malaisie, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Thaïlande ont indiqué qu'ils demanderaient à leurs gouvernements respectifs d'accroître les ressources mises à la disposition du Centre. En outre, l'Indonésie s'est engagée à augmenter sa contribution en nature en 2013 sous la forme d'un appui additionnel fourni par le Ministère de l'agriculture. Certains pays membres ont indiqué qu'ils étaient disposés à faire davantage en nature, en particulier pour les ateliers et autres activités de renforcement des capacités organisés par le Centre, par exemple en assumant les frais de voyage et de réunion des participants.
- 19. Le Conseil d'administration a recommandé que: a) la CESAP examine une proposition tendant à créer pour le CRPAD un fonds d'affectation spéciale qui pourrait fournir le financement d'amorçage à utiliser pour renforcer les

moyens du Centre et sa capacité d'entreprendre de nouveaux projets; b) que la CESAP alloue à ce fonds d'affectation spéciale un certain pourcentage des frais généraux sur les fonds obtenus par le Centre afin de couvrir les dépenses administratives du Centre; c) que le Centre se mette en rapport avec un plus grand nombre de membres de la CESAP pour solliciter des contributions volontaires; d) que le Centre s'emploie également à obtenir un financement d'institutions multilatérales.

# C. Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

- 20. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(9)/2, sect. V). Ce document a été présenté par la Directrice du Centre.
- 21. Le fonctionnement du Réseau SATNET Asia était financé par le programme de l'Union européenne (DCI/FOOD/2011/261-086). Les deux programmes ayant des objectifs similaires, les fonds du programme de l'Union européenne contribuaient non seulement à l'exécution des activités du Centre mais aussi à ses dépenses opérationnelles.
- 22. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Allemagne et Malaisie.
- 23. En outre, une déclaration a été faite par le représentant du JIRCAS.
- 24. Le Centre a été félicité des progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet SATNET Asia. Certains États membres ont indiqué qu'ils étaient désireux de participer plus étroitement à ce programme, notamment au partage des meilleures pratiques disponibles. On a reconnu que le CRPAD avait lancé un débat d'orientation sur le transfert de technologie à l'intention des petits exploitants. Les États membres se sont accordés à estimer que ce type d'activité leur était utile et ont recommandé que le secrétariat continue à faciliter la coopération Sud-Sud. On a également suggéré que ce genre d'initiatives mette l'accent sur la détermination des meilleures options et sur la participation des responsables des politiques de la région Asie-Pacifique.

#### D. Projet d'orientation du CRPAD en 2013

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

- 25. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(9)/2, sect. VI). Ce document a été présenté par la Directrice du Centre.
- 26. Le Conseil d'administration a été informé que pour 2013 le Centre se proposait d'intensifier son action dans les trois domaines thématiques proposés dans son plan stratégique pour 2011-2020. Pour le domaine thématique 1 réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire il était envisagé, sous réserve des fonds nécessaires, d'axer les travaux à l'échelon régional sur l'Asie du Sud-Est, en particulier le Myanmar. Si les moyens de le permettaient, les activités

auraient pour objectif la réduction de la pauvreté par le renforcement des capacités dans l'application de politiques de développement agricole durable. Des études de cas seraient réalisées dans des régions cibles afin déterminer les besoins et les principaux problèmes en matière de développement agricole durable. En collaboration avec les responsables des politiques et les partenaires de développement, des programmes de renforcement des capacités concus en fonction des principaux problèmes à résoudre seraient mis au point. Au titre du domaine thématique 2 – recours aux technologies de l'agriculture durable – on s'emploierait à intensifier les mesures prises. Au cours de l'année, une série d'activités serait organisée à l'intention des groupes ci-après: exploitants agricoles, agents de vulgarisation, groupes de la société civile, spécialistes et responsables des politiques. Ces travaux seraient financés sur le projet SATNET Asia. Au titre du domaine thématique 3 – accès aux marchés – l'on développerait la recherche, si les moyens le permettent, et on la ferait porter sur un plus grand nombre de pays de l'Asie et du Pacifique en employant un cadre de modélisation pour expliquer et définir les variables stratégiques et les contraintes majeures qui affectaient la décision des petits exploitants agricoles de se placer sur les marchés. Le Centre poursuivrait ses efforts pour développer son budget grâce à des ressources extrabudgétaires et à diversifier la base de donateurs en s'efforcant d'obtenir de nouvelles contributions. Il entendait continuer à travailler en étroite collaboration avec d'autres organisations de la région, notamment celles du système des Nations Unies, pour élaborer des programmes et projets communs.

- 27. Les représentants des pays ci-après ont fait des déclarations: Fidji, Indonésie, Malaisie, République démocratique populaire lao, Thaïlande et Viet Nam.
- 28. Les représentants des organisations régionales ci-après ont fait des déclarations: CIRDAP; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et CPS.
- 29. Le Conseil d'administration a accepté le plan de travail présenté par le CRPAD. Les États membres se sont déclarés très désireux de collaborer aux activités de recherche concernant l'accès des petits exploitants aux marchés et les produits agricoles de forte valeur. Les pays membres se sont également déclarés favorables au plan du Centre tendant à développer son programme de renforcement des capacités. Un pays a suggéré que le CRPAD participe à l'initiative de l'ASEAN tendant à encourager des régimes alimentaires plus diversifiés et plus sains. Il a également été suggéré que le CRPAD améliore sa visibilité et son profil dans la région du Pacifique et qu'il prenne contact avec d'importantes parties prenantes de cette sous-région, éventuellement à l'occasion de réunions telles que celles qui étaient organisées sous les auspices de la CPS. Deux organisations régionales et une organisation internationale se sont déclarées disposées à collaborer plus étroitement avec le CRPAD. La CESAP a été invitée à proposer la candidature du CRPAD comme membre du Comité technique du CIRDAP selon les modalités de l'article VII de l'Accord pour la création d'un centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique<sup>1</sup>. La CPS a fait observer qu'elle était au service de 22 pays insulaires et qu'elle partageait avec le CRPAD une mission commune. Dans ce contexte, elle a offert de collaborer étroitement avec le CRPAD à l'élaboration de programmes de formation et à l'exécution d'activités de recherche. Par l'intermédiaire de son bureau régional à

Nations Unies, Recueil des traités, vol. 1138, nº 17852.

Bangkok, la FAO s'est déclarée disposée à travailler avec le CRPAD dans les domaines suivants: a) pour exécuter des recherches sur la diminution du montant de l'investissement par cultivateur en Asie du Sud; b) pour renforcer les liens entre recherche et vulgarisation et c) pour mettre en œuvre d'autres programmes convenus. Le Conseil d'administration a recommandé que le CRPAD tienne les États membres informés des activités de renforcement des capacités prévues pour 2013. Les États membres ont également convenu d'informer le CRPAD des programmes de renforcement des capacités qu'ils seraient disposés à accueillir ou à cofinancer.

### E. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

30. Le Conseil d'administration a proposé que sa dixième session se tienne en liaison avec la prochaine session du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif, qui devait se tenir à Bangkok les 11 et 12 décembre 2013.

#### F. Questions diverses

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

31. Aucune autre question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.

#### G. Adoption du rapport et clôture de la réunion

32. Le Conseil d'administration était saisi d'une série de projets de recommandations. Ces recommandations ont été adoptées. La Présidente a fait une déclaration de clôture, a remercié les participants et a prononcé la clôture de la session.

#### III. Organisation de la session

#### A. Ouverture, durée et organisation de la session

- 33. Le Conseil d'administration a tenu sa neuvième session à Bogor (Indonésie) les 14 et 15 février 2013.
- 34. Le Directeur du Comité des politiques macroéconomiques, de la réduction de la pauvreté et du développement inclusif a souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite prié le Président de la huitième session du Conseil et représentant de l'Indonésie, d'ouvrir la session en sa qualité de Président par intérim.
- 35. Le Président de la huitième session du Conseil d'administration a remercié tous les représentants des États membres et des organisations internationales de leur présence. Il a réaffirmé l'engagement du Gouvernement indonésien d'apporter son appui au CRPAD.
- 36. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a prononcé une allocution.

37. Le Directeur du Centre indonésien pour l'étude des politiques agrosocio-économiques a prononcé une allocution de bienvenue au nom du Directeur général de l'Agence de recherche-développement agricole du Ministère de l'agriculture.

#### **B.** Participation

- 38. Ont participé à la session les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration: Afghanistan, Fidji, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.
- 39. Des représentants des membres ci-après de la Commission étaient présents en qualité d'observateurs: Allemagne, Cambodge, République démocratique populaire lao et Viet Nam.
- 40. Ont participé aux travaux des représentants des organismes ci-après des Nations Unies: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique), et le représentant de la FAO en Indonésie.
- 41. Les représentants des organisations ci-après étaient également présents: Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique; Centre international japonais de recherche en agronomie et Secrétariat de la Communauté du Pacifique.
- 42. Des représentants du secrétariat de la CESAP ont participé à la session.

#### C. Élection du bureau

43. Le Conseil d'administration a élu le bureau suivant:

Présidente: M<sup>me</sup> Rangsit Poosiripinyo (Thaïlande)

Vice-président: M. Teodoro S. Solsoloy (Philippines)

#### D. Adoption de l'ordre du jour

- 44. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant:
  - 1. Ouverture de la session:
    - a) Déclarations d'ouverture;
    - b) Élection du bureau;
    - c) Adoption de l'ordre du jour.
  - 2. Rapport de la Directrice de l'Institut:
    - a) Activités du CRPAD et résultats obtenus depuis la huitième session du Conseil d'administration;
    - b) Situation administrative et financière du CRPAD;

- Progrès du Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est;
- d) Orientation proposée des travaux du CRPAD en 2013.
- 3. Questions diverses:
  - a) Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration;
  - b) Questions diverses.
- 4. Adoption du rapport.

#### **Annexe I**

# État financier du CRPAD pour l'année s'achevant le 31 décembre 2012 (au 25 janvier 2013)

(En dollars des États-Unis)

Solde au 31 décembre 2012	310 702
Remboursement aux donateurs	
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	844 670
Solde net (déduction faite des dépenses)	(533 968)
Moins: Dépenses	895 517 <sup>a</sup>
	361 549
Intérêts créditeurs	6 657
Contributions	354 892
Recettes	

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Ce montant ne comprend pas les engagements fermes (salaires) d'environ 125 000 dollars, qui n'ont pas encore été inscrits dans le système comptable.

#### **Annexe II**

# État financier du CRPAD pour l'année s'achevant le 31 décembre 2012 par élément de projet

(au 25 janvier 2013)

(En dollars des États-Unis)

	Contributions générales: Projet de renforcement des capacités	Projet de l'UE mis en œuvre par le CRPAD: Réseau pour le transfert des connaissances sur SATNET Asia	Programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies (chapitre 23)	Total
Recettes				
Contributions	138 592	-	216 300	354 892
Intérêts créditeurs	1 567	5 090	-	6 657
	140 159	5 090	216 300	361 549
Moins: Dépenses	190 273	471 618 <sup>a</sup>	233 626	895 517
Solde net (déduction faite des dépenses)	(50 114)	(466 528)	(17 326)	(533 968)
Montant disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	191 834	652 836 <sup>b</sup>		844 670
Remboursement aux donateurs	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2012	141 720	186 308	(17 326) <sup>c</sup>	310 702

Dépenses au titre du Projet EU pour la seule portion mise en œuvre par le CRPAD.
Les dépenses totales allant à ce projet s'élèvent à \$522 703.

Montant disponible au 1er janvier 2012 au titre du Projet EU pour la seule portion mise en œuvre par le CRPAD. Ce chiffre comprend également le revenu sur les intérêts réalisés dans le cadre de ce projet. Le montant total disponible pour le projet est de \$32,678.

<sup>&</sup>lt;sup>c</sup> Le solde disponible au titre du Programme ordinaire de coopération technique ne peut être reporté sur l'exercice biennal suivant (2014-2015).

### **Annexe III**

Contributions en espèces reçues du pays hôte et des États membres pour l'année s'achevant le 31 décembre 2012 (au 25 janvier 2013)

(En dollars des États-Unis)

Pays/Région	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2012	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2011	
Bangladesh	1 000	1 000	
Indonésie	79 622	85 603	
Macao (Chine)	3 000	3 000	
Malaisie	19 970	-	
Philippines	-	10 767	
République de Corée	20 000	20 000	
Sri Lanka	5 000	20 000	
Thaïlande	10 000	-	
Total	138 592	140 370	

13